

# Document de référence du Plan National de Formation

## à l'usage des

- Commissions Nationales Sportives
- Groupes de Travail Sportifs
- Délégations régionales
- Délégations départementales
- Formateurs

# Animateurs Officiels















## Sommaire

<b>Documents</b>	de	références	généraux
------------------	----	------------	----------

Organigrammes de la Formation UFOLEP	p. 3 à 4
Règlement des formations	p. 5
Déroulement chronologique des formations aux Brevets Fédéraux	p. 6
Classification des Unités de Compétences Capitalisables - UCC	p. 7
Indications sur l'encadrement des stages de formation	p. 8
Glossaire	p. 9
	·

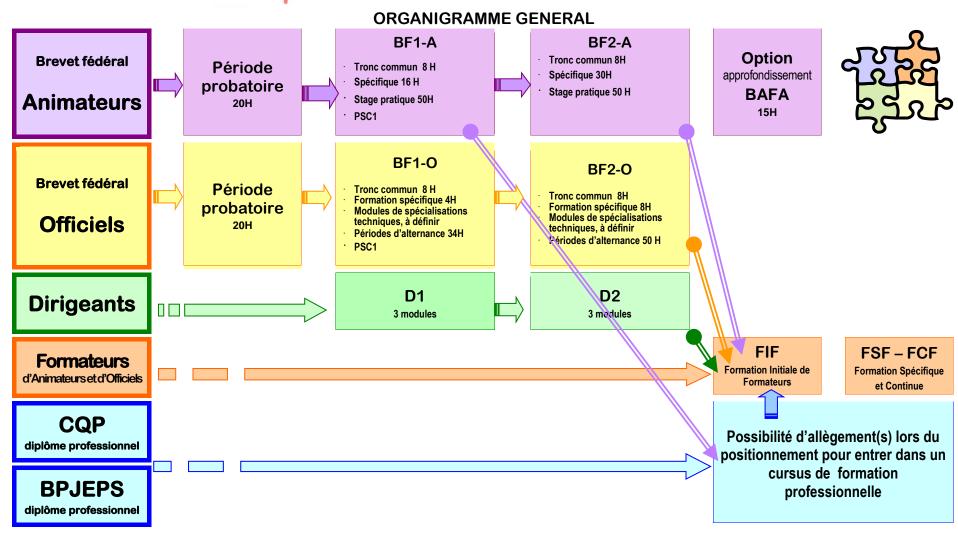
## Documents de références spécifiques aux activités sportives

Identification de l'activité sportive	p. 10
Conditions d'entrée en formation	p. 11
Organigramme BF 1 A et BF 2 A	p. 12
Tronc commun BF 1 A et BF 1 O	p. 13
Tronc commun BF 2 A et BF 2 O	p. 14
Référentiel spécifique Activité Sportive BF 1 A	p. 15 à 19
Référentiel spécifique Activité Sportive BF 2 A	p. 20 à 24
Période probatoire et stages d'alternance BF 1 A et BF 2 A	p. 25
Organigramme BF 1 O et BF 2 O	p.26
Référentiel spécifique Activité Sportive BF 1 O	p. 27 à 31
Référentiel spécifique Activité Sportive BF 2 O	p. 32 à 36
Période probatoire et stages d'alternance BF 1 O et BF 2 O	p. 37
Bibliographie	p. 38

Page 2 sur 19 UFOLEP 44 Formation 2011







N.B. Des reconnaissances de compétences diplômantes peuvent être obtenues par :

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience (diplômes professionnels)

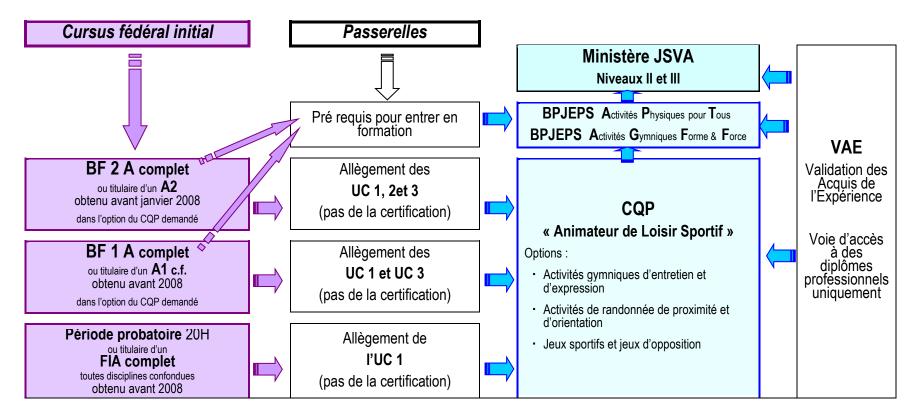
RICA : Reconnaissance Interne des Compétences Acquises. (Brevets fédéraux Ufolep)

Page 3 sur 19 UFOLEP 44 Formation 2011





# Les passerelles entre les formations fédérales et les formations professionnelles Filière « ANIMATEURS »



#### La RICA mode d'emploi

La RICA (Reconnaissance Interne des Compétences Acquises) est une des voies d'accès aux brevets fédéraux A et O, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degré, de l'Ufolep. Cette modalité d'accès aux diplômes fédéraux repose sur 2 principes :

- · La formalisation de l'expérience acquise à travers la rédaction d'un document écrit,
- L'équivalence entre les brevets fédéraux UFOLEP (A et O) et les diplômes et les titres professionnels.

La demande d'accès à un brevet fédéral Ufolep, par la voie de la RICA, est traitée et gérée par le délégué départemental et transmis au pôle formation national pour instruction.

La liste des diplômés fédéraux par la voie de la RICA est actualisée 4 fois par an (janvier / avril / juillet / octobre) et téléchargeable sur le site Internet fédéral, rubrique formation.

Page 4 sur 19 UFOLEP 44 Formation 2011









RE	EGLEMENT	Forma	tion des Animateurs e	t des Officiels UFOLEI	•	Formation des	Formateurs et des (	Cadres UFOLEP
2007	Nature Modalités	Période probatoire	BF 1 A et O	BF 2 A et O	Options ou Remise (s) à niveau	Formation Initiale de formateurs FIF	Formation Spécifique de formateurs FSF	Formation Continue de cadres FCC
	Public et Niveau d'entrée		Avoir vécu une période probatoire, validée. Age et niveau technique requis, définis par la CNS / GTS	Etre titulaire du BF 1 A ou O	Après l'obtention du B.F.1 ou B.F.2	Etre titulaire du Brevet Fédéral 2 <sup>ème</sup> degré Animateur ou Officiel	Etre Formateur d'Animateurs ou d'Officiels	Formateurs élus, délégués, membres de CNS
ıts	Objectifs	Ètre à niveau pour entrer en formation d'animateur et/ou d'officiel d'association	Etre titulaire du Brevet Fédéral 1er degré Animateur ou Officiel	Etre titulaire du Brevet Fédéral 2 <sup>ème</sup> degré Animateur ou Officiel	Perfectionner sa technique dans l'activité	Devenir Formateur d'Animateurs ou d'Officiels	Développer ses compétences     Faire progresser la pratique de l'activité	Développer ses compétences personnelles Participer à la vie de la fédération Ufolep et de la Ligue
ndida	Contenus et horaires minima	Vivre une expérience associative	- UCC du Tronc commun 8 h. - UCC spécifiques 16 h.	- UCC du Tronc commun 8H - UCC spécifiques 30H	Définis par les CNS/GTS Validés par CN Formation	UC du FIF	Proposés par les CNS ou GTS	Définis par la CN Formation
Ca	Expérience associative	20H minima	- 10H vie associative et fédérative - 40H en situation d'animateur ou d'officiel	- 10H vie associative et fédérative     - 40H de conception et réalisation d'un projet en situation d'animateur ou d'officiel	Définis par les CNS/GTS	Réaliser son parcours individuel de formation	Encadrer une Formation	
	Attestation ou diplôme obtenu	Attestation de niveau d'acquisition minimum pour entrer en BF1A ou BF1O	Brevet Fédéral 1 <sup>er</sup> degré Animateur ou Officiel	Brevet Fédéral 2 <sup>ème</sup> degré Animateur ou Officiel	Attestation	Validation finale du Projet Individuel de Formateur par la CN Formation	Attestation délivrée par la CN Formation	Attestation délivrée par la CN Formation
	Champ d'intervention	Dans son association		Dans une ou plusieurs associations et au niveau d'une commission départementale et/ou régionale		Responsabilité de stage de Formation A, O et D		Au sein des différentes structures et instances de la fédération
	Responsable de la gestion administrative	Comité départemental d'origine	Par délégation de la CN Formation  Echelon national  Echelon régional  Echelon départemental	Par délégation de la CN Formation  Echelon national  Echelon régional  Echelon départemental	- CNS/GTS -Régions par délégation de la CNS/GTS	Échelon National Ufolep	Échelon National + CNS ou GTS	CN Formation et son Pôle
sation	Responsable de la formation et de la validation	Président de l'association	Formateur agréé d'A ou O, inscrit sur la liste nationale	Formateur agréé d'A ou O, inscrit sur la liste nationale	Formateur agréé d'A ou O, inscrit sur la liste nationale	Responsable Formation validé par la CN Formation	Responsable Formation validé par la CN Formation	Responsable Formation validé par la CN Formation
Organisation	Encadrement	- Tuteur issu de l'association: -(Animateur ou Officiel)	- Formateurs agréés d'A ou O, inscrits sur la liste nationale Stagiaires FIF - Tuteur : Animateur ou Officiel de l'association	Equipe d'encadrement validée par la CN Formation Tuteur : Animateur ou Officiel de l'association du département ou de la région	- Formateurs BF 2A ou O - Intervenants qualifiés	Equipe d'encadrement validée par la CN Formation	Equipe d'encadrement validée par la CN Formation	Equipe d'encadrement validée par la CN Formation

Page 5 sur 19 UFOLEP 44 Formation 2011





## La chronologie de la formation

NB : La formation « Tronc commun » précède impérativement la formation « Spécifique »

La chronologie des temps de formation (en continu ou en alternance) est déterminée par la structure organisatrice, en fonction des impératifs liés à l'implantation du stage (proximité ou éloignement, externat ou internat, disponibilité des stagiaires, etc...).

	BF1 A	et O		BF2 A et O		
	En continu	En alternance		En continu	En alternance	
1	Période probatoire	Période probatoire	1	Formation Tronc commun	Formation Tronc commun	
2	Formation Tronc commun	Formation Tronc commun	•	Formation from commun	Formation fronc commun	
3	Formation spécifique	Stage en situation dans l'association « Vie associative »	2	Formation spécifique	Stage en situation dans l'association « Vie associative »	
4	Stage en situation dans l'association « Vie associative »	Formation spécifique	3	Stage en situation dans l'association « Vie associative »	Formation spécifique	
5	Stage en situation dans l'association « Animateur » ou « Officiel »	Stage en situation dans l'association « Animateur » ou « Officiel »	4	Stage en situation dans l'association « Animateur » ou « Officiel »	Stage en situation dans l'association « Animateur » ou « Officiel »	
6 7	Formation aux « Premiers secours »  Obtention du Breve	Formation aux « Premiers secours » et Fédéral 1er degré	5	Obtention du Brevet Fédéral 2 <sup>ème</sup> degré		

Page 6 sur 19 UFOLEP 44 Formation 2011





Classification	Classification des Unités de Compétences Capitalisables (UCC)							
	BF1-A et BF1-O							
Tronc Commun	UCC –TC -1.1 UCC –TC -1.2 UCC –TC -1.3							
Activité Sportive	UCC - AS-1-A/O.4	Déclinaison des UCC -A.S  UCC - A.S -1-A/O - 4.1  UCC A.S -1-A/O - 4.2  UCC - A.S-1-A/O - 4.3  UCC - A.S - 1-A/O - 4.4						
	BF2-A et BF	<sup>-</sup> 2-0						
Tronc Commun	UCC -T.C - 2.1 UCC -T.C - 2.2 UCC -T.C - 2.3							
Activité Sportive	UCC - A.S - 2-A/O.4	Déclinaison des U.C.C.A.S.  UCC - A.S - 2-A/O - 4.1  UCC - A.S - 2-A/O - 4.2  UCC - A.S - 2-A/O - 4.3  UCC - A.S - 2-A/O - 4.4						

Page 7 sur 19 UFOLEP 44 Formation 2011









## **Encadrement de la formation**

	BF1 A et BF1 O	BF 2 A et BF 2 O		
Responsable de la gestion administrative du stage	<ul> <li>Le Comité régional (CTS, ARD ou le délégué régional) ou</li> <li>L'échelon national (Pôle Formation) ou</li> <li>Dans certains cas, le Département (Délégués départementaux), sous réserve d'une demande préalable adressée au Pôle Formation, au moment de la déclaration de stage</li> </ul>			
Responsable Formation (responsable pédagogique du stage) Validation finale du stage et transmission des évaluations	<ul> <li>Formateurs ancienne formule « cadres nationaux » *</li> <li>Formateurs agréés et listés sur le fichier national (cf. site Internet fédéral, rubrique formation)</li> <li>Formateurs titulaires d'un FIF</li> </ul>			
Encadrement	<ul> <li>Formateurs*</li> <li>Stagiaires FIF dans le cadre de la mise en œuvre de leur PIF</li> </ul> Formateurs* (titulaires de FIF)			

<sup>\*</sup> Formateurs d'Animateurs ou d'Officiels agréés, inscrits sur la liste nationale

Peuvent intégrer l'équipe d'encadrement en tant qu'<u>intervenants</u> (sous réserve d'en avoir fait la demande, au préalable, auprès du Pôle Formation, au moment de la déclaration du stage):

- Les personnes titulaires d'un BEES ou d'un BPJEPS, les diplômés STAPS (Licence, Master), les titulaires des niveaux III et II du MJSVA
- Toute personne qualifiée, susceptible d'intervenir sur des séquences spécifiques et sollicitée en fonction de ses champs de compétences (Enseignants de l'Education Nationale, Conseillers Techniques Sportifs, Universitaires, Techniciens de l'environnement, Médecins, Organisateurs de séjours, Institutionnels, etc).

Page 8 sur 19 UFOLEP 44 Formation 2011





## Glossaire

Α		
AFPS:		Attestation de Formation aux Premiers Secours
AGFF		Activités Gymniques de la Forme et de la Force
APPN:		Activités Physiques de Pleine Nature
APS:		Activités Physiques et Sportives
APT:		Activités Physiques pour Tous
ARD:	UFOLEP	Agent Régional de Développement
В		
BAFA:		Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur
BAFD:		Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur
BAPAAT		Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien
BEATEP		Brevet d'Etat d'Animateur Technicien d'Education Populaire
BEES:		Brevet d'Etat d'Educateur Sportif
BF1:	UFOLEP	Brevet Fédéral 1er degré
BF1 A:	UFOLEP	Brevet Fédéral 1er degré Animateur
BF1 O :	UFOLEP	Brevet Fédéral 1er degré Officiel
BF 2:	UFOLEP	Brevet Fédéral 2éme degré
BF 2 A:	UFOLEP	Brevet Fédéral 2 <sup>ème</sup> degré Animateur
BF 2 O:	UFOLEP	Brevet Fédéral 2 <sup>ème</sup> degré Officiel
BPJEPS		Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
С		
CLSU:	UFOLEP	Centre de Loisirs Sportifs UFOLEP
CNS:	UFOLEP	Commission Nationale Sportive
CQP:		Certificat de Qualification Professionnelle
CTD	UFOLEP	Commission Technique Départementale
CTR:	UFOLEP	Commission Technique Régionale
CTS:		Conseiller Technique Sportif
CTN:		Conseiller Technique National

D	
DTN:	Directeur Technique National
DTNA:	Directeur Technique National Adjoint
Е	
EC:	Etre capable
F	
FCF:	UFOLEP Formation Continue des Formateurs
FIF:	UFOLEP Formation Initiale des Formateurs
FSF:	UFOLEP Formation Spécifique des Formateurs
G	
GTS	UFOLEP Groupe Technique Sportif
P	
PIF	UFOLEP Parcours Individuel de Formateur
PDD:	UFOLEP Plan Départemental de Développement
PND:	UFOLEP Plan National de Développement
PNF:	UFOLEP Plan National de Formation
PRD:	UFOLEP Plan Régional de Développement
R	
RICA	UFOLEP Reconnaissance Interne de Compétences Acquises
U	
UCC	Unité de compétences capitalisables
UCP	UFOLEP Unité de Compétences Probatoire
UFOLEP:	UFOLEP Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique
URFOL:	UFOLEP Union Régionale des Fédérations des Oeuvres Laïques
V	
VAE:	Validation des Acquis de l'Expérience

Page 9 sur 19 UFOLEP 44 Formation 2011







## **Animateurs**

## **Discipline sportive**

## **BADMINTON**

- 1°) Contenus communs définis par la Commission Nationale Formation
- 2°) Contenus spécifiques définis par :
  - la Commission Nationale Sportive ou
  - le Groupe Technique Sportif

Paris le: 15/12/2007

Page 10 sur 19 UFOLEP 44 Formation 2011







## Conditions d'entrée dans le cursus de formation

**Activité sportive : Badminton** 

- 1°) Etre licencié UFOLEP
- 2°) Valider une période probatoire d'expérience associative d'au moins 20 heures
- 3°) Age requis défini par la CNS ou le GTS :

au moins 16 ans à l'entrée en formation et au moins 17 ans à l'obtention du BF1A ou du BF1O



#### 4°) Justifier d'un niveau technique de pratique dans l'activité

Ce niveau défini par la CNS ou le GTS concerné constitue le niveau technique requis pour que le stagiaire puisse suivre un stage de formation dans des conditions optimales d'apprentissage et de sécurité.

Ce niveau technique de pratique sera évalué, dans l'association, durant la période probatoire.

#### Niveau requis:

- Connaître les règles simplifies de l'activités
- Etre capable de réaliser des échanges en maîtrisant les fondamentaux de l'activité (service, coup-droit, revers, smash et amortie)
- Connaître les prises de raquette de base (prise universelle CD, revers)
- Connaître le fonctionnement de l'activité sur le plan départemental

Page 11 sur 19 UFOLEP 44 Formation 2011









## Organigramme général

ANIMATEURS		NIMATEURS	Brevet Fédéral 1er degré <b>BF 1 A</b>	Brevet Fédéral 2ème degré <b>BF 2 A</b>	Approfondissement BAFA	Options
	Conditions d'entrée en formation		Avoir ans (débuter par UC Probatoire)	Etre titulaire du BF1 A complet et AFPS	Complément à BF1 A	
	Compétences visées		de participer a l'organisation de l'activité dans le département		EC d'intégrer des notions liées aux centres de vacances et de loisirs	Définies par CNS / GTS
Durée totale			94H <i>(</i> 20+8+16+50. <i>)</i>	8H (8+30+50)	15H	
	Comp	étences capitalisables	Etre capable de :	Etre capable de :	Etre capable de :	
	Pé	ériode probatoire 20H	•S'intégrer à une vie associative à des fins d'animation ou de gestion. Maîtriser les bases techniques nécessaires à la pratique de l'activité			•
9 9	UCC TC.1	Mouvement Associatif et Sportif	•Participer au fonctionnement de son association UFOLEP.	•Positionner son association dans son environnement. •Contribuer à la mise en œuvre d'un projet adapté à ses prérogatives		
2	UCC TC.2	Animation pédagogique	•Mettre en œuvre des situations adaptées à sa mission	•Mettre en œuvre un projet adapté à sa mission		
Trong commun 0 h	UCC TC.3	Sécurité de la pratique	•Animer sans risque, en tenant compte des données scientifiques	•Prendre en compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique, dans une démarche de transmission de savoirs.		
4 3	i e	4.1 Technique et Pédagogie	• Identifier et mettre en oeuvre des actions motrices de base • Identifier des techniques sportives à différents niveaux de pratique • Mettre en œuvre des situations d'apprentissage évolutives pour développer des actions motrices de base. • Concevoir, animer et évaluer des séquences d'apprentissage	•Approfondir ses connaissances et ses compétences techniques •Transmettre des connaissances	• Observer et analyser • Se sensibiliser aux spécificités de la vie collective	
t orito	UCC	4.2 Législation	•ldentifier et appliquer des textes réglementaires généraux et spécifiques, liés à la pratique sportive	• Prendre en compte l'évolution des textes réglementaires • Approfondir ses connaissances	• Connaître la législation relative à la pratique en C.V.L. — V.V et C.L.S.U.	
Antivité Canadina 16 h	A.S. 4	4.3 Sécurité de la pratique	Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers sur le lieu et autour du lieu de Rédiger des fiches didactiques, adaptées à la pratique de l'activité responsabilité	• Identifier les besoins du		
		4.4 Environnement	•Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et aux matériels •Agir en fonction des contraintes qui en découlent •Prendre en compte la protection du milieu	•Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et aux matériels utilisés - Les faire accepter - Les faire respecter.	Prendre en compte l'environnement dans la gestion de l'activité	
	Formation en alternance en association 50 h.	Stage Pratique dans l'Association	•Participer à la vie de son association et à la vie du Comité départemental Ufolep	•Connaître la Fédération et son organisation régionale.		
	Forma alterna associat	Stage Pratique en Animation	•Prendre en charge l'animation d'un groupe dans son association et gérer l'activité dans sa globalité	•Réaliser un projet au niveau départemental ou régional, en liaison avec leurs commissions techniques		
		AFPS	•Etre titulaire d'une attestation de formation			

Page 12 sur 19 UFOLEP 44 Formation 2011







Brevet fédéral 1er degré Animateurs et Offici	els	BF 1 A et BF 1 O	Tronc commun	8H	
Conditions d'entrée en formation (pré requ	Jis): Avoir l'â	âge requis par CNS/GTS concerné.	Avoir vécu et fait valider la pério	de probatoire	
Compétences visées : EC d'organiser, d'animent département et la région.	er et de gérer un	projet d'animation dans l'association	on et de participer à l'organisati	on de l'activité dans le	
UCC - T.C - 1.1  Mouvement Associatif et Sportif - 3H mini		UCC - T.C - 1.2	UCC - T.C - 1.3 Sécurité de la pratique - 2H30 mini		
Compétences visées  Etre capable de participer au fonctionnement de son association Ufolep.  Capacités recherchées  - se situer dans son parcours individuel de formation  - décliner les principes fondamentaux de la loi 1901. La loi sur le sport de 1984, etc  - participer à la vie de son association  - identifier les rôles, statuts et fonctions des membres de l'association  - connaître la délégation départementale UFOLEP et le fonctionnement des CTD " Commissions Techniques Départementales "  - connaître les démarches administratives pour la prise de licence.	Compétences visées  Ible de participer au fonctionnement de siation Ufolep.  Capacités recherchées  Iver dans son parcours individuel de les principes fondamentaux de la loi oi sur le sport de 1984, etc  Ir à la vie de son association er les rôles, statuts et fonctions des de l'association er la délégation départementale UFOLEP eticionnement des CTD "Commissions es Départementales "  Etre capable de mettre en œuvre des si adaptées à sa mission.  Capacités recherchées  - observer et évaluer  - identifier et prendre en compte les d'publics  - adapter ses méthodes d'apprentissage « autre idée du sport »  - accueillir, sensibiliser et informer  - connaître les règles pour construire une se enchaîner dans une logique pédagogique.		des bases scientifiques en matière de sécurité.  Capacités recherchées  - mobiliser les connaissances de base en anatomie, physiologie et biomécanique  - écouter, rassurer, mettre en confiance  - identifier les risques liés à sa pratique  - identifier les règlements généraux  - agir en cas d'accident, d'incident ou de blessure  - connaître les consignes de sécurité et les gestes de		
Contenus synthétiques de formation  - présentation du PNF et du Plan Individuel de Formation  - l'association loi 1901. Généralités sur les lois sur le sport, en cours  - création et fonctionnement de l'association  - la Ligue de l'Enseignement  - l'UFOLEP (les différentes structures, les valeurs, le système fédéral)  - fonctions du bénévole, du salarié	<ul> <li>les différents pu</li> <li>fiche d'observat</li> <li>l'animateur</li> <li>le rôle de l'offici</li> <li>principes de d'animation</li> </ul>		Contenus synthétiqu  - biomécanique  - cardio-vasculaire et cardio  - sécurité (conduites à tenir  - risques liés au dopagadictives (généralités)  - règlements généraux apfédéraux	o-pulmonaire ) ge et aux conduites	

UFOLEP 44 Formation 2011 Page 13 sur 19







Brevet fédéral 2ème degré Animateurs et Offic	iels	BF 2 A et BF 2 O	Tronc commun	8H		
Conditions d'entrée en formation ou pré requis :	être titulaire du l	être titulaire du BF1 A ou du BF1 O (diplôme)				
Compétences visées :  EC d'animer et de gére  EC de participer aux au		ation dans l'association, dans le départ e de formation	ement ou la région.			
UCC TC - 2.1  Mouvement Associatif et Sportif - 3H mini		UCC - T.C - 2.2 n pédagogique - 2H30 mini	UCC - T.C · Sécurité de la pratiq			
<u>Compétences visées</u> Etre capable de situer son association dans un environnement		ompétences visées ette en œuvre un projet adapté à sa	Compétences visées			
Capacités recherchées Connaître l'organisation du sport en France. S'informer des dispositifs relatifs à la formation professionnelle : VAE, BPJEPS, CQP, etc Appréhender les nouveaux territoires. Connaître les grands principes de la Loi sur le sport.	- Connaître les étap	de projet n d'une progression d'apprentissage ace de situations pédagogiques nouvelles et l'évaluation. cipes du travail en équipe Animateurs – uation – Traitement des conflits	Capacités rech  Mieux comprendre dans leur com physiologiques et biomécaniques  Illustrer et mettre en œuvre ces m thèmes d'étude  Utiliser ses connaissances pour a  Transmettre ses connaissances.  Repérer les situations et comporte  Les règlements	plexité les mécanismes . nécanismes sur un ou deux adapter sa pratique ements à risques.		
<ul> <li>Contenus synthétiques de formation</li> <li>La loi sur le sport.</li> <li>La structuration du secteur associatif.</li> <li>L'environnement de l'association.</li> <li>Le Plan National de Développement</li> <li>Les dispositifs ministériels</li> <li>La Branche Professionnelle du Sport</li> <li>La responsabilité civile et pénale</li> <li>Les assurances</li> </ul>	<ul> <li>La démarche de</li> <li>Les méthodes d'</li> <li>L'évaluation.</li> </ul>		Contenus synthétique Approfondissement des connaissance E.C. d'intervenir en formation sur les  - bio-mécanique  - cardio-vasculaire et cardio-  - les filières énergétiques  - sécurité (conduites à tenir)  - les risques liés au dopage e addictives	es du BF1 aspects : pulmonaire		
- Les assurances						

UFOLEP 44 Formation 2011 Page 14 sur 19









Brevet fédéral 1er degré	
Animateur	

**BF 1 A** 

#### RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ S PORTIVE : Badminton

_ ′	4 4=	,	, .
Drae	entatior	1 APH	erale
1 1 6 3	Ciitatioi	ı gcı	ciaic

UC AS - 1-A-4 - Activité Sportive -16H (NB : Les quotas horaires peuvent être augmentés selon les exigences de la discipline sportive)

Compétences visées :

EC d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association

Competences visees: EC d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association			
EC de participer à l'organisation			T
Unité de Compétences Capitalisables A.S - 1-A-4.1	UCC A.S - 1-A-4.2	UCC A.S - 1-A-4.3	UCC A.S - 1-A-4.4
TECHNIQUE ET PÉDAGOGIE	LÉGISLATION	SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE	ENVIRONNEMENT
Proposition de répartition horaire : 9H minimum	1H minimum	4H minimum	2H minimum
Compétences capitalisables  Etre capable de :  Identifier et mettre en oeuvre des actions motrices de base, avec une technique juste, appropriée et codifiée  Identifier des techniques sportives, à différents niveaux de pratique, jusqu'au haut niveau  S'appuyer sur les besoins du public pour adapter ses démarches pédagogiques  Créer et mettre en œuvre des situations d'apprentissage pour développer les actions motrices de base.  Concevoir, animer et évaluer des actions d'apprentissage et un projet d'animation adapté au public.	Compétences capitalisables  Etre capable de : Identifier et appliquer des textes législatifs et réglementaires, généraux liés à l'activité. Identifier et appliquer les règlements sportifs définis par l'Ufolep	Compétences capitalisables  Etre capable de :  Identifier et prévenir les risques liés à l'activité  Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités  Assurer la sécurité dans et hors pratique.	Compétences capitalisables  Etre capable de : Connaître les milieux et les matériels et s'y adapter. Réagir en fonction des contraintes Prendre en compte la protection du milieu
<u>Capacités recherchées</u>	Capacités recherchées	<u>Capacités recherchées</u>	Capacités recherchées
<ul> <li>La connaissance et la maîtrise de la technique</li> <li>La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre.</li> </ul>	Connaître les réglementations concernant la pratique de l'activité     Connaître les responsabilités juridiques et morales des	<ul> <li>Analyser l'ensemble des conditions de pratique pour organiser la conduite de son groupe en toute sécurité</li> <li>Identifier les niveaux de pratique, repérer les comportements à risques et repérer les situations dangereuses.</li> <li>Connaître la conduite à tenir en cas d'accident, d'incident ou de blessure</li> </ul>	Prendre en compte les prévisions météorologiques locales  Prendre en compte les différents matériels
·L'animation pédagogique spécifique	pratiquants, des animateurs bénévoles et des professionnels	·Acquérir un comportement responsable	
·L'observation et l'évaluation en rapport avec l'activité	- Mettre en pratique ses connaissances	<ul> <li>Aborder les aspects essentiels de la bio mécanique et de la traumatologie relatifs à l'activité</li> <li>Connaître le fonctionnement des chaînes motrices mises en action</li> <li>Identifier les principaux traumatismes inhérents à l'activité et savoir les prévenir</li> </ul>	Prendre en compte la nature du milieu d'évolution (notamment en fonction de l'âge)

Page 15 sur 19 UFOLEP 44 Formation 2011









Brevet fédéral 1er degré Animateur  BF 1 A	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ S PORTIVE : Badminton	
Unité de Compétences Capitalisab	es Etre capable de :	
A.S -1-A-4.1	<ul> <li>Identifier et mettre en oeuvre des actions motrices de base, avec une technique juste, appropriée et codifiée</li> <li>Identifier des techniques sportives, à différents niveaux de pratique, jusqu'au haut niveau-</li> </ul>	
TECHNIQUE ET PÉDAGOGIE Proposition de répartition horaire : 9H minimum	S'appuyer sur les besoins du public pour adapter ses démarches pédagogiques     Créer et mettre en œuvre des situations d'apprentissage pour développer les actions metrices de base.	
	Tableau à renseigner par la CNS / GTS	
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
La connaissance et la maîtrise de la technique	<ul> <li>Connaissance des différentes prises de raquette</li> <li>Connaître les coups techniques de base (service, dégagement, amorti)</li> <li>Connaître les fondamentaux techniques de base (les déplacements, placements)</li> </ul>	
La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre.	<ul> <li>Etre capable de caractériser les niveaux de pratique (du débutant à l'expérimenté)</li> <li>Etre capable de différencier la pratique technique en fonction du public</li> <li>Etre capable d'observer, d'évaluer et de proposer des situations adaptés</li> </ul>	
L'animation pédagogique	<ul> <li>Préparer et animer une intervention pédagogique pour un public défini</li> <li>Etre capable de mettre en place une progression pour un public débutant et initié</li> <li>Etre capable de s'adapter à des situations matériels spécifiques ( terrains)</li> <li>Connaître et mettre en œuvre des situations pédagogiques pour faciliter l'apprentissage des fondamentaux</li> </ul>	
L'observation et l'évaluation en rapport avec l'activité	Etre capable d'observer et d'analyser les coups de base Réaliser et utiliser une grille d'évaluation adapté aux situations mises en place	
Evaluation	A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage	

UFOLEP 44 Formation 2011 Page 16 sur 19









Brevet fédéral 1er degré Animateur  BF 1 A	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ S PORTIVE : .Badminton
UCC A.S – 1-A-4.2  LÉGISLATION  Proposition de répartition horaire : 1H minimum	Etre capable
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir
La connaissance des réglementations concernant la pratique de l'activité	<ul> <li>Connaître les règles de base : ligne retenue pour le jeu en simple et en double, les fautes au filet, les règles simplifiées pour le service, les règles du double</li> <li>Connaître les règles relatives au service</li> </ul>
L'identification des responsabilités juridiques et morales des usagers et des animateurs bénévoles	Rappel des responsabilité juridiques et morales des différents acteurs
La mise en pratique de ces connaissances	Observer et faire appliquer les règles de base du service et les fautes au filet
Evaluation	A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage

UFOLEP 44 Formation 2011 Page 17 sur 19









Brevet fédéral 1er degré Animateur  BF 1 A	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ S PORTIVE : Badminton	
UCC A.S -1-A-4.3  SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE  Proposition de répartition horaire : 4H minimum	Acquirer le géquité dans et here protique	
	Tableau à renseigner par la CNS / GTS	
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
Les connaissances générales	<ul> <li>Connaître les recommandations liés à l'intensité de l'activité : l'hydratation, la récupération, les problèmes cardio-vasculaire ( certificat médical, électrocardiogramme pour les vétérans)</li> <li>Etre capable de mettre en place un échauffement adapté</li> <li>Etre capable de doser un entraînement pour respecter les recommandations de sécurité ( importance de la notion de récupération)</li> </ul>	
Les connaissances liées à l'activité (matériel – pratiques)	<ul> <li>Savoir faire utiliser le matériel adéquat (chaussures adaptées, tenue légère)</li> <li>Etre capable de donner et de faire appliquer des consignes de sécurité</li> <li>Etre capable de mettre en œuvre un échauffement</li> </ul>	
Les connaissances appliquées au milieu	<ul> <li>Connaître les groupes musculaires sollicités en badminton</li> <li>Connaître et identifier les principaux traumatismes inhérents à l'activité</li> </ul>	
Evaluation	A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage	

UFOLEP 44 Formation 2011 Page 18 sur 19









Brevet fédéral 1er degré Animateur  BF 1 A	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ S PORTIVE : Badminton	
UCC A.S -1-A-4.4  ENVIRONNEMENT  Proposition de répartition horaire : 2H minimum	Etre capable de :  Connaître les milieux et les matériels et s'y adapter.  Identifier et réagir de façon adaptée aux contraintes du milieu  Prendre en compte la protection du milieu	
	Tableau à renseigner par la CNS / GTS	
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
La connaissance du milieu de vie (habitat, faune, flore, culture, météo)	<ul> <li>Etre capable d'aménager un espace vierge pour mettre en place l'activité</li> <li>Connaître les différents types de matériels ( raquettes, volants, filets, poteaux)</li> <li>Savoir manipuler et faire manipuler le matériel fixe (poteaux, filets)</li> </ul>	
L'intégration de l'activité et des comportements y attenant, dans une logique de protection du milieu et de développement durable.	·Connaitre la politique de développement durable de l'UFOLEP notamment les guides et expos de l'UFOLEP Nationale	
Evaluation	A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage	

UFOLEP 44 Formation 2011 Page 19 sur 19